



Article scientifique

Article

2021

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La géographie, le corps et les toilettes

Staszak, Jean-François

How to cite

STASZAK, Jean-François. La géographie, le corps et les toilettes. In: Historiens et géographes, 2021, n° 455, p. 42–50.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:166335>

LA GÉOGRAPHIE, LE CORPS ET LES TOILETTES

Le corps et la géographie

Le corps a longtemps été un « impensé de la géographie »¹, et particulièrement de la géographie française. Guère de place pour lui au sein de l'analyse spatiale, qui étudie les comportements rationnels ou prévisibles, ni au sein de la géographie sociale, qui a longtemps raisonné en termes de classes sociales, ni même au sein de la géographie culturelle, focalisée sur les systèmes de représentations. L'inscription de la géographie parmi les sciences sociales n'aidait pas à aborder le corps, que celles-ci ignoraient largement avant les années 1970, le réduisant à sa dimension biologique et individuelle. Sans compter que la géographie avait l'habitude de travailler à des échelles plus larges que celle des quelques mètres propres au corps. La seule tradition géographique accordant de l'importance au corps était celle qui avait envisagé, dans une perspective issue de la médecine hippocratique, l'influence du milieu sur les êtres humains, mais elle était complètement déconsidérée du fait de son déterminisme et de ses compromissions avec l'anthropologie physique et les classifications raciales. Si bien qu'ignorer le corps était faire preuve de progressisme. La géographie était désincarnée, au sens où le corps n'était pas un objet de recherche mais aussi dans la mesure où le géographe, en bon scientifique (expression dont la prétendue neutralité dissimulait l'hégémonie masculine), n'avait pas de corps, ni d'ailleurs de subjectivité.

C'est avec les femmes que le corps fait irruption dans la discipline. Ce n'est évidemment pas que les femmes soient par nature plus concernées que les hommes par les enjeux corporels, mais plutôt que la réduction des

femmes (comme celle des personnes racisées²) à leur corps participe du processus matériel et symbolique de sa domination, dans le cadre d'une société patriarcale et andro-centrée. Le corps féminin est à la fois le lieu de l'oppression et celui de l'émancipation : il était logique que, dans une perspective féministe, les femmes géographes s'en préoccupent.

A partir des années 1970, certains ou plutôt certaines géographes - essentiellement de langue anglaise - s'intéressent aux violences et aux discriminations liées à ce qu'on appellera bientôt le genre. Il s'agit au début de dénoncer les inégalités subies par les femmes, mais dès les années 1980, l'approche s'élargit et se diversifie, d'une part pour analyser les identités et les rapports de genre, d'autre part pour intégrer dans ces questionnements la sexualité, en particulier l'homosexualité. Dans les années 1990, la géographie *queer* vient questionner le caractère hétéro-normatif et genré de la société, et analyse les formes de transgression des catégories binaires imposées par celle-ci. La géographie non-représentationnelle, qui se développe dans les années 2000 et cherche à dépasser la focalisation de la géographie culturelle sur les systèmes de signes et les idéologies, attire l'attention sur la matérialité du corps et sur ce qu'il fait, les pratiques corporelles étant à interpréter comme des performances, qui ont un effet, notamment sur le corps lui-même.

Toutes ces approches, marquées par la théorie féministe³, qui cherchent à dépasser la distinction entre le naturel et le culturel, le biologique et le social, le matériel et le spirituel, accordent une place centrale au corps, en tant que support des identités liées au genre,

* Université de Genève, département de géographie.

¹ Guy DI MÉO, « Subjectivité, socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie », *Annales de géographie*, vol.5, n°5, 2010, p.466-491. Parmi les exceptions notables en France : Francine BARTHE, *Être nu quelque part, géographie de la nudité*, Paris, Bréal, 2004. Son HDR (non publiée, 2010), porte sur *Les Spatialités du corps*. Le peu de cas que les géographes font du corps légitime par exemple que la discipline ne soit pas représentée dans l'ouvrage collectif de Dominique MEMMI, Dominique GUILLO, Olivier MARTIN (dir.), *(La Tentation du corps, corporéité et sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009), qui fait le bilan de l'intérêt que lui ont porté les autres disciplines en France dès le milieu des années 1960.

² J'emploie dans ce qui suit le mot *race* pour désigner non un fait biologique mais une construction sociale, mise en place par les Européen-nes et qui a fondé leur système de domination à l'échelle du monde. On parle de personnes racisées pour évoquer celles à qui est affectée une race. Non en fonction de caractéristiques qui leur seraient propres mais suite à un processus (la racisation) imposé de l'extérieur, stigmatisant dans son principe et violent dans ses conséquences. Dans cette perspective, les personnes blanches ne sont pas racisées, mais plutôt racisantes : ce sont celles qui inventent et attribuent les races, et bénéficient du système raciste. L'expression « racisme anti-blanc » est alors vide de sens.

³ Voir à ce propos le compte-rendu de trois références importantes des années 2000 : Anne FOURNAND, « Le corps, objet central des *Feminist Geographies* », *L'Espace géographique*, vol. 36, n°4, 2007, p. 376-377, qui signale l'émergence de l'intérêt de la géographie francophone pour le corps.

à la race et à la sexualité, objet de violences et acteur des processus qui permettent de s'en libérer. Adoptant fréquemment une perspective engagée, politique et critique, attentive à la diversité des situations et des points de vue, les géographes s'intéressent à la place matérielle et symbolique faite aux corps, aux processus d'exclusion et de stigmatisation dont ils sont les victimes, mais aussi aux corps comme lieux d'expression, de révolte et de transgression. Souvent, l'attention se porte sur le corps dominé ou minoritaire, celui des femmes, des personnes homosexuelles, transgenres, racisées ou handicapées, et plus généralement celui des indésirables. Le corps se décline alors au pluriel, comme le site où s'opère en des configurations toujours singulières l'intersection des matrices de domination.

Les références théoriques mobilisées dans ses approches sont nombreuses et hétérogènes, mais certaines se démarquent comme particulièrement centrales et récurrentes. Michel Foucault, et notamment le concept de biopouvoir, est très souvent mobilisé dans une optique historique et politique pour analyser comment le corps est discipliné, notamment par l'Etat. Judith Butler est couramment mentionnée, surtout par les recherches qui interrogent le corps dans sa dimension genrée, pour étudier comment celui-ci est engagé dans des pratiques et des discours (des performances) qui ont des effets sur le sujet et son corps lui-même (on parle alors de performativité). Kimberlé Crenshaw et le concept d'intersectionnalité servent fréquemment à décliner les identités au pluriel, et à comprendre le corps comme le site où s'opère en des configurations toujours singulières le croisement des matrices de domination de race, de classe et de genre. Dans une moindre mesure, on fait aussi appel (i) à Mary Douglas et à son approche anthropologique de la dimension symbolique de la souillure, (ii) à Norbert Elias, qui historicise les normes relatives à la pudeur et aux fonctions corporelles, qui résulteraient d'un processus de « civilisation des mœurs », (iii) à Pierre Bourdieu et à la notion d'*habitus* et d'*hexis* qui permettent de comprendre l'incorporation des positionnements sociaux et (iv) à Donna Haraway, qui propose la métaphore du cyborg pour dépasser les dualités et penser le corps comme hybride, et qui prône un savoir situé.

En effet, le corps n'est pas qu'objet de recherche : dans le cadre des épistémologies et méthodologies féministes, il s'impose aussi comme sujet de plein droit. Le

ou la chercheuse devrait renoncer à l'illusion néo-positiviste d'une position de surplomb, qui se voulait neutre et objective et n'était en fait qu'une position dominante, pour assumer sa subjectivité et travailler dans une perspective réflexive à partir de son positionnement social dont le corps est le premier élément. Loin de constituer un obstacle à la recherche, il en constitue une ressource, à travers son expérience, ses affects, son engagement, qui permet de produire un savoir situé, dont la légitimité tient à l'explicitation du positionnement. Comme l'explique, dans un fameux épisode de *Friends* (2002), Rachel Green, enceinte, à Ross Geller qui se rend coupable de *mansplaining*⁴ en lui faisant la leçon sur la douleur des contractions : « *no uterus, no opinion!* ».

Ces approches⁵ trouvent des échos dans la géographie française, mais avec retard et mesure. C'est dans les années 2010 que se multiplient les publications de géographes à propos du corps, avec les numéros spéciaux de *Géographie et cultures* en 2009, *L'Information géographique* de 2014 et 2016 et ce couronnement que représente son inscription au programme du Festival de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges de 2021 (douze ans après le festival d'histoire de Blois, tout de même...). Le retard se comble, dans un contexte d'abord rendu favorable par l'affirmation des revendications antiracistes, féministes et LGBTQ+, mais qui devient tendu à partir des années 2010. Le genre est désormais dénoncé par certain·es comme une « théorie », l'intersectionnalité comme un concept importé des États-Unis faisant le lit du prétendu islamo-gauchisme, et la déconstruction des catégories raciales comme une pratique raciste.

Le genre (tout comme l'intersectionnalité) n'est pas une théorie, mais un concept très utile pour penser les rapports sociaux de sexe et les identités qui leurs sont liées ; les nombreuses théories ou analyses sociales qui s'en servent sont largement fondées sur des auteur·es de langue française, et ont été élaborées dans le cadre de riches échanges transatlantiques. La reconnaissance des discriminations raciales et la lutte contre celles-ci ne présupposent évidemment pas de tenir pour légitimes les catégories sur lesquelles celles-ci prétendent se fonder, au contraire. L'islamo-gauchisme est un terme qui gagne en popularité en 2020 pour désigner l'alliance supposée entre d'une part une gauche opposée à l'islamophobie ou au racisme anti-arabe et d'autre part l'islamisme radical, ou la prétendue com-

⁴Le *mansplaining*, dénoncé par les féministes, consiste, pour un homme, à prendre la parole afin d'expliquer à une femme ou à la place d'une femme ce qu'elle serait bien mieux que lui en mesure d'énoncer, par exemple son expérience corporelle.

⁵On en trouve de précoces présentations dans Heidi J. NAST et Steve PILE (dir.), *Places through the Body*, Londres, Routledge, 1998 ; et Robyn LONGHURST, 1995, « The Body and Geography », *Gender, Place & Culture*, vol.2, n°1, p. 97-106. Les deux ouvrages de Robyn LONGHURST (*Bodies, exploring fluid boundaries*, Routledge, 2001 ; *Skype: Bodies, Screens, Space*, Routledge, 2017) constituent des références dans le domaine.

plaisance de la première en faveur de la seconde. En février 2021, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, commandite « une enquête sur l'islamo-gauchisme à l'université », suscitant un tollé dans le monde académique, très attaché à l'autonomie de la science.

Le corps est devenu le porte-drapeau de revendications de certains groupes stigmatisés, et se trouve du coup mobilisé et instrumentalisé dans la lutte contre ceux-ci, dans le cadre d'une hostilité au communautarisme qui les rend suspects de « séparatisme ». Le corps est plus que jamais un enjeu politique. Le débat autour de l'interdiction du voile à l'école puis dans l'espace public l'a bien montré. Il a surtout prouvé que l'enjeu, c'est le corps de l'Autre.

L'homme blanc cisgenre hétérosexuel bourgeois valide a-t-il un corps ? Pas un corps en tout cas dont on puisse parler ou qu'on puisse regarder, car il se prétend le sujet universel : celui à partir duquel il est légitime de parler et de regarder, celui qui a le monopole de la raison et du discours. Il est aussi celui qui constitue la norme : ainsi, la personne blanche n'a pas de couleur. A l'inverse, de son point de vue, les femmes et les personnes racisées ont un corps, voire *sont* un corps, tant elles seraient dominées par les instincts et les passions (au contraire de l'homme blanc), et un corps qui constitue pour ce dernier un objet légitime de commerce, de consommation, de curiosité et de spectacle. Réduire l'Autre à son corps, c'est en faire un animal, et permettre de le traiter comme tel.

Pour une géographie (et aussi un peu une histoire) des toilettes

Que le corps soit un des impensés de la géographie a invisibilisé certains lieux, considérés comme trop triviaux pour qu'il y ait quelque chose à en dire. La disqualification de ces lieux, dont il faudrait même détourner les yeux, n'est pas anodine : elle participe de cette dévalorisation du corps qu'il s'agit précisément d'analyser. Quel meilleur exemple en la matière que les toilettes ? Les fonctions corporelles qu'on y exerce sont celles dont on ne parle que par périphrase, comme je suis en train de le faire. Tout comme on euphémise le lieu lui-même, désigné par des expressions qui ne disent pas sa fonction. Alors peut-on, doit-on faire une géographie du petit coin ? Ce n'est pas une question légère ou rhétorique. S'il est légitime de tenir compte du corps en sciences sociales, alors les toilettes sont à prendre au sérieux. Et les ricanements ou les attaques à l'encontre des auteur-es qui travaillent sur le sujet, comme à l'occasion de la publication d'un des premiers livres impor-

tants consacrés aux toilettes (Gershenson et Penner, 2009, qui relatent l'épisode dans l'introduction), sont à considérer comme une preuve de l'importance de l'enjeu. Les publications se sont depuis multipliées depuis une quinzaine d'années, et le sujet semble avoir gagné en légitimité, surtout dans le monde anglophone⁶.

La mise en place des toilettes privées dans de bonnes conditions d'hygiène est conditionnée par l'accès à l'eau courante et le tout-à-l'égout ; elles existent dès la plus Haute Antiquité mais restent toutefois un privilège réservé aux classes aisées urbaines, même en Europe et jusqu'aux années 1950. Aujourd'hui, pas plus d'un tiers de la population mondiale a accès à des toilettes connectées à un réseau d'assainissement (**fig. 1, voir l'encart couleur p. ???**). Pour ceux et celles qui n'ont pas cette chance, essentiellement en milieu rural et dans les pays pauvres, cela se traduit par de l'inconfort et des risques, en matière d'épidémie et de santé publique (choléra, typhoïde) mais aussi de violences sexuelles, notamment comme en Inde à l'encontre des femmes, particulièrement exposées quand elles cherchent à s'isoler à l'extérieur. Sans parler des enjeux environnementaux. D'importantes campagnes, comme celle du Jour des toilettes mis en place en 2001 par les Nations Unies, de la *World Toilet Organization* ou de la fondation Bill et Melinda Gates, visent à fournir un accès aux toilettes au plus grand nombre, notamment en recourant aux toilettes sèches. Une des difficultés rencontrées tient à la gêne suscitée par le sujet.

Les toilettes publiques, qui intéressent particulièrement la géographie urbaine et sur lesquelles porte la suite de ce texte, ont probablement toujours existé sous une forme ou une autre – un « baril d'aisance » faisait l'affaire – là où les concentrations humaines étaient importantes. On en trouve dans les grandes villes européennes au Moyen Âge, mais elles restent rares : il était jusqu'au XVIII^e siècle admis qu'hommes et femmes fassent leurs besoins dans la rue, qui de toute façon servait d'égout à ciel ouvert. C'est au XIX^e siècle, du fait d'une urbanisation croissante et de l'imposition de nouvelles normes d'hygiène et de pudeur, que la question des toilettes publiques devient un enjeu majeur de morale et de santé publiques, dont se saisissent les autorités locales, les ingénieurs, les hommes d'affaires et l'opinion publique. Pas moins de 830 000 visiteurs payent un *penny* pour user des *water closets* à chasse d'eau du Crystal Palace de l'exposition londonienne de 1851, qu'on peut considérer comme les premières toilettes publiques modernes. A partir du milieu du XIX^e siècle, on équipe ainsi les grandes villes,

⁶ A ma connaissance, la première publication de géographe en français sur les toilettes est la note de Marianne Blidon, « La dernière tasse », publiée sur *EspacesTemps.net*, en 2005. Les références en anglais les plus pertinentes (auxquelles cet article doit beaucoup) sont indiquées en bibliographie.

particulièrement en Angleterre et en France, notamment dans les gares et les quartiers les plus fréquentés. Veillant à faire payer les usager-es, assurer la propreté des lieux et un certain contrôle social, une employée – ce métier dévalorisé est réservé aux femmes, qu'on appelle « dame-pipi » – siège à l'entrée des édicules les plus importants.

Les premières toilettes publiques sont réservées aux hommes, et peuvent se limiter à quelques urinoirs (fig. 2). Lieu de rencontre (et quelquefois de prostitution) pour des homosexuels rejetés aux marges d'une société homophobe, elles acquièrent une mauvaise réputation, qui conduit à y mettre en place des dispositifs de contrôle sophistiqués. M. Foucault signale qu'à l'Ecole militaire de Paris, le dressage des corps avait imposé « d'établir des cloisons étanches entre les individus, mais aussi des percées de surveillance » : ainsi, « on avait installé des latrines avec des demi-portes, pour que le surveillant qui y était préposé puisse apercevoir la tête et les jambes des élèves, mais avec des séparations latérales suffisamment élevées 'pour que ceux qui y sont ne puissent pas se voir' ». Le philosophe précise dans une note que, selon Jeremy Bentham, c'est son frère qui, lors d'une visite de l'Ecole militaire, eut la première idée du *panopticon*⁷. S'il manquait une raison de prendre les toilettes au sérieux...



Fig. 2 : Urinoir (vespasienne) en ardoise à trois stalles, avenue du Maine, Paris, vers 1865, photographie de Charles Marville (Collections de la Bibliothèque d'État du Victoria/ Wikipédia)⁸. Les premières vespasiennes sont construites à Paris en 1832. L'ouverture du dispositif et les cloisons verticales qui séparent les usagers visent à décourager toute pratique prohibée ; la pudeur des usagers et des passant-es est protégée à minima par la bande horizontale à mi-hauteur, mais il n'y a rien de choquant à ce que des hommes urinent presque ostensiblement dans l'espace public. L'urinoir est le lieu public d'une performance et d'une performativité masculine.

Il n'est pas question de toilettes mixtes, et on ne commence guère à construire de toilettes pour femmes qu'une cinquan-

taine d'années plus tard, à la fin du XIX^e siècle, encore est-ce bien timidement (fig. 3), non sans polémiques⁹ et sous la pression des associations féminines et des suffragettes. Comment l'expliquer ? Parce qu'une vision idéalisée de la femme empêchait simplement (les hommes ?) d'envisager et de rendre visibles leurs besoins, et parce que, dans le cadre d'une société patriarcale, les femmes n'avaient simplement rien à faire dans l'espace public, leur juste place étant à la maison, à s'occuper de leur foyer. Les seules femmes à leur place sur le trottoir sont celles qui font le trottoir, au prix de la stigmatisation et au risque de la violence masculine. Entre le modèle de la maman (qui n'a pas de besoins organiques) et celui de la putain (réduite à ses organes), le corps féminin n'est pas bienvenu dans l'espace public. Et le soupçon pèse sur les toilettes publiques et les femmes qui les fréquentent, susceptibles de s'y livrer à des actes indécents.

L'absence de toilettes pour les femmes n'est pas que le signe de leur réclusion domestique : elle leur rend l'espace public matériellement inhospitalier. On parle en anglais de *urinary leash* (laisse urinaire) pour évoquer la contrainte qui maintient les femmes à proximité de leur domicile, faute de pouvoir accéder à des toilettes dans l'espace public (ou dans les premiers trains). Sans surprise, les grands magasins comptent parmi les premières institutions à en mettre à leur disposition.

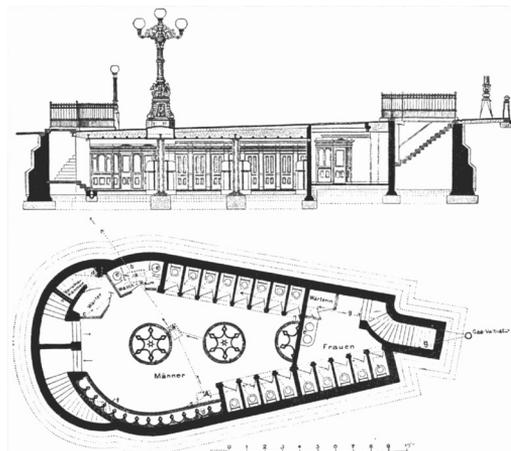


Fig. 35. Unterirdische Bedürfnisanstalt auf dem Charing-Cross-Platz in London. a Infektionsgrube, b Wälzbecken, c Leitung zur Abführung des Uriners von den Treppentritten, d Zuleitung frischer Luft in die Infektionsgrube, e Wälzbecken, f Gitter über offenen Urinabflüssen, g Tournoir (153 mm Durchmesser), das bis zum Gasverhinderer durchgeführt ist.

Fig. 3 : Plan des toilettes publiques de Charing Cross Road (Londres), in O. Luger, *Lexikon der gesamten Technik*, Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart/Leipzig, 1904¹⁰. Les toilettes pour hommes (à gauche) et pour femmes (à droite) sont séparées, et desservies par deux entrées indépendantes. Les premières disposent de 13 urinoirs et 12 cabines. Il n'y a en tout et pour tout que 5 cabines dans les secondes.

⁷ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 174.

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Charles_Marville_Urinoir_en_ardoise_%C3%A0_3_stalles_Chauss%C3%A9e_du_Maine_ca_1865.jpg9

⁹ Voir par exemple, à propos d'un projet de toilettes pour femmes en 1900, Barbara PENNER, « A World of Unmentionable Suffering: Women's Public Conveniences in Victorian London », *Journal of Design History*, vol.14, n°1, 2001, p. 35-51.

¹⁰ <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:L-toilet4.png>

Heureusement, les temps ont changé. Dans l'espace public, les centres commerciaux, les aires d'autoroutes, les écoles et les universités, les salles de spectacles, on trouve autant de toilettes pour femmes que de toilettes pour hommes ; c'est souvent une obligation réglementaire. Mais pourquoi alors ceux-ci y ont accès presque toujours instantanément, alors que celles-là doivent bien souvent faire la queue, à un moment pourtant où le besoin est par définition pressant ? Parce que les architectes qui ont conçu les bâtiments, ont souvent, dans un maladroît souci d'égalité, prévu la même superficie pour les toilettes pour femmes que pour celles dédiées aux hommes, sans tenir compte des pratiques, qui ne sont pas les mêmes pour les deux genres. Un homme peut se soulager dans un urinoir sans se déshabiller complètement. Une femme doit davantage se dévêtir : cela prend nécessairement plus de temps et nécessite un espace clos. Elle doit s'asseoir et déployer différentes stratégies pour nettoyer le siège ou ne pas le toucher. Les toilettes sont aussi pour elles le lieu pour changer leur protection périodique. Et lorsque des enfants ont besoin d'être accompagné·es ce sont souvent les femmes qui s'en chargent.

Pour toutes ces raisons, les femmes passent sensiblement plus de temps aux toilettes que les hommes. Par ailleurs, un urinoir prenant peu de place, on peut mettre dans des toilettes pour hommes plus de postes que dans des toilettes pour femmes. En conséquence, dans un espace public aussi bien fréquenté par les hommes que par les femmes, offrir aux deux groupes des toilettes de même superficie, c'est les traiter de façon égale, mais pas équitable : les femmes devront immanquablement faire la queue.

Comment l'éviter ? C'est simple : si les femmes passent en moyenne deux fois plus de temps que les hommes aux toilettes, il faut que l'espace réservé aux toilettes pour femmes soit au moins deux fois supérieur à celui des toilettes pour hommes. Il semble que les architectes, qui sont souvent des hommes, aient d'autre préoccupations. Depuis les années 1990, des militant·es luttent pour que les femmes, les handicapé·es et, plus récemment les personnes transgenres bénéficient d'un accès aux toilettes publiques aussi facile que les hommes cisgenres. Ainsi aux États-Unis, le mouvement *Potty Parity* (la parité du pot)¹¹ est très actif, notamment pour qu'on dépasse le ratio 1/1 entre les toilettes pour hommes et pour femmes, qui s'avère non équitable.

La question du nombre, de la localisation et du type de toilettes publiques (mixtes ou non, adaptées ou pas aux handicapé·es, gratuites ou payantes) constitue un enjeu architectural et urbanistique majeur, qui conditionne l'accès de chacun·e à l'espace public et aux ressources qui s'y trouvent : c'est non seulement un problème de santé pu-

blique mais aussi de justice spatiale. Le problème se pose en des termes particulièrement cruciaux pour ceux et celles qui vivent dans l'espace public ou y travaillent. La raréfaction générale des toilettes publiques oblige à recourir à celles d'établissements privés, qui tendent à en réserver l'usage à leur clientèle payante ; les plus pauvres ne peuvent y avoir accès (ni les plus aisé·es, qui, quand tout est fermé, comme pendant le confinement de 2020, prennent conscience d'un problème dont ils et elles ignoraient l'existence, tant le recours aux toilettes publiques – réputées sales et mal fréquentées – est pour les personnes qui en ont les moyens un dernier recours). Il est interdit de faire ses besoins dans l'espace public, mais il n'est pas toujours possible pour certaines personnes de faire autrement. La mise en place de toilettes publiques gratuites peut régler la question, mais elle inquiète parfois le voisinage, soucieux de la population



Fig. 4 : Sanisette JCDecaux à San Francisco, photographie de W. Gobetz, 2009¹². La firme française a exporté ses sanisettes dans le monde entier, tout du moins là où ce produit onéreux pouvait être vendu. Ici, l'usage en est gratuit, c'est-à-dire que le coût (élevé) est pris en charge par la ville, au titre du service public. On les trouve donc dans les endroits les plus passants et les plus prestigieux (on devine en arrière-plan l'Embarcadero, gare maritime et attraction touristique). Un soin particulier est accordé au design de l'édicule, dont le look vintage évoque le mobilier urbain parisien de la fin du XIX^e siècle.

¹¹ Voir par exemple le site de l'American Restroom Association : <https://americanrestroom.org/>

¹² <https://www.flickr.com/photos/wallyg/3960979938>

qu'elles pourraient y attirer. Inversement, l'enlèvement des toilettes publiques (comme celui des bancs) peut servir à éloigner les indésirables (SDF, drogué-es, travailleur-euses du sexe).

À partir des années 1980, les vespasiennes sont en France remplacées par des « sanisettes » (fig. 4), qui mettent fin à la phase de l'artisanat des toilettes publiques. Les sanisettes, unisexes et à nettoyage automatique, sont une marque déposée de la société JCDecaux, multinationale française produisant du mobilier urbain. Mettant en œuvre un progrès à la Jacques Tati qui nourrit des angoisses chez certain-es usager-es, redoutant une ouverture inopinée de la porte ou au contraire de se faire enfermer, elles standardisent les corps et leurs besoins et les intègrent dans un *process* mécanique et industriel qui déshumanise et désocialise l'usage des toilettes publiques, où l'on va désormais seul-e, où il n'y a plus de « dame-pipi » et où l'on est pris-e en charge par une machine.

L'enjeu des toilettes mixtes

Le problème de l'accès des femmes aux toilettes publiques

ne se pose de façon spécifique que si elles sont non-mixtes (un des derniers espaces de ce type en Occident). Cela semble bien naturel, mais il n'y a pas grand-chose de naturel dans les faits sociaux. Pour s'en persuader, il suffit de rappeler que dans l'Afrique du Sud de l'apartheid et les États-Unis d'avant l'abrogation des lois Jim Crow, il semblait inenvisageable que les Blanc-hes et les Noir-es partagent les mêmes toilettes publiques, comme si les second-es véhiculaient une souillure susceptible de contaminer les premier-es (fig. 5).

Le roman de Kathryn Stokett, *La Couleur des sentiments* publié en 2009, puis le film qui en est tiré en 2011 relatent le racisme qui sévit au Mississippi dans les années 1960 : les domestiques noires ne peuvent se servir des toilettes des familles blanches chez lesquelles elles travaillent. Le roman de Margot Lee Shetterly *Les Figures de l'ombre* et le film qui en est immédiatement issu (2016) montrent les difficultés des premières employées noires de la NASA en Virginie en 1969 : les seules toilettes qui leurs sont accessibles se trouvent à 800 mètres de leur lieu de travail. Ces œuvres attestent que l'enjeu des toilettes n'est pas anodin, et qu'aujourd'hui on considère avec une horreur et une incompré-



Fig. 5 : Terminal de bus, Oklahoma City (Etats-Unis), 1939, photographie de Russel Lee, Bibliothèque du Congrès¹³. La fontaine d'eau est réservée aux client-es « de couleur », mais les toilettes à droite et à gauche séparent les femmes et les hommes. C'est assez étonnant pour mériter d'être signalé : le panneau de gauche par exemple précise que les toilettes sont pour toutes les femmes, noires ou blanches. La ségrégation sexuelle prime ici sur la ségrégation sociale, la « panique raciale » des Américain-es portant sur les contacts entre les femmes blanches et les hommes noirs.

¹³ https://en.wikipedia.org/wiki/Racial_segregation#/media/File:%22Colored%22_drinking_fountain_from_mid-20th_century_with_african-american_drinking.jpg

hension légitimes la ségrégation raciale qui était appliquée aux toilettes. Peut-être dans l'avenir réagira-t-on de même façon à la « ségrégation urinaire »¹⁴ qui sépare aujourd'hui les genres ?

Pourquoi donc en effet séparer les hommes et les femmes qui se rendent aux toilettes ? Cela ne correspond à aucune nécessité biologique. La réponse qui semble évidente tient à la pudeur et la sécurité. On imagine que des toilettes mixtes mettraient les femmes mal à l'aise ou en danger. Deux raisons à cela.

D'une part, la réserve, la délicatesse et la modestie que la morale austère et pudibonde de la fin du XIX^e siècle ont érigées en vertus féminines passent par un contrôle absolu voire un déni du corps et de ses fonctions : les femmes seraient gênées d'être vues entrer dans des toilettes, ou pire, d'y être entendues, en particulier par des hommes car c'est leur féminité qui serait alors en cause. Un homme, qui aime à croire qu'il a seul le privilège de pouvoir uriner debout, n'a pas de problème à le faire en public : c'est même une preuve de virilité (et probablement d'un certain exhibitionnisme) (cf. fig. 2). Quant à la capacité à user sans embarras d'un urinoir à côté d'un autre homme (sans bien sûr risquer le moindre regard de côté !), c'est un gage d'hétérosexualité, et donc là aussi de masculinité. Une femme à l'aise avec ses fonctions corporelles serait à l'inverse considérée comme peu féminine, voire suspecte d'être lesbienne. C'est bien sûr le propre d'une société misogyne que d'avoir fait du corps des femmes un embarras pour elles-mêmes.

D'autre part, dans un espace clos, à l'écart, où les portes peuvent se fermer, où le corps est pour partie dénudé, les femmes seraient exposées au regard et au désir masculin et pourraient être l'objet de violences sexuelles. La solution consistant à éviter cette violence non par l'application de la loi, non par la prévention ou la répression, non en donnant aux victimes potentielles les moyens de se défendre ni en éduquant les agresseurs potentiels, mais en séparant les femmes et les hommes par un mur, constitue une forme de démission sociale et politique. C'est partir du principe que, du fait de la nature masculine, la dénudation et la vulnérabilité du corps féminin dans les toilettes devraient presque inévitablement aboutir à une agression sexuelle. Mais si celle-ci est une réaction à l'exposition du corps féminin, qui devient le corps du délit, alors les hommes – qui n'auraient au fond qu'exprimé leur virilité – n'en sont pas plus (voire moins) responsables que les femmes, peut-être quant à elles coupables d'avoir suscité ce désir par leur attitude ou leur imp(r)udence. On retrouve là le raisonnement consistant à

faire reposer la faute de l'agression sexuelle sur la femme qui en est la victime, coupable d'être habillée de façon agressive ou de « traîner » la nuit dans la rue, et non sur l'agresseur qui aurait des « besoins ».

Tout comme les personnes racisées ont pu être attachées à l'existence de toilettes qui leur étaient dédiées parce que rares étaient les lieux où elles pouvaient échapper au contrôle et à la menace des Blanc·hes, les femmes peuvent tenir à l'existence de toilettes non-mixtes pour bénéficier de lieux où se réfugier entre elles, hors de la présence et du regard des hommes¹⁵. Cela fonctionne aussi pour les classes sociales : le film de Ch. Chaplin, *Les Temps modernes* (1936), montre Charlot laisser le travail à la chaîne pour aller discrètement fumer une cigarette aux toilettes, qu'on imagine réservées aux ouvriers, mais sa pause est brutalement interrompue par le directeur de l'usine qui y a installé une caméra : « vous allez tout de suite vous remettre au travail ! ». Considérer les espaces ségrégués comme des refuges contre les violences sexistes, racistes ou classistes peut faire sens à court terme, mais ne vaut-il pas mieux chercher à mettre un terme à celles-ci, et donc à la ségrégation qui en est une des formes ?

Il existe un débat à propos des toilettes non-mixtes : ont-elles été mises en place pour protéger les femmes de la violence masculine, et mériteraient-elles d'être maintenues, notamment à la demande de certaines femmes qui s'y sentent plus en sécurité¹⁶, ou relèvent-elles d'une politique sexiste de ségrégation des genres qui participent de la domination masculine, et devraient-elles alors être abrogées ? On peut refuser les termes de l'alternative en argumentant que partir du principe que les femmes doivent être mises à l'abri des hommes relève d'une vision à la fois réaliste et sexiste. C'est naturaliser des rapports sociaux, en l'occurrence la faiblesse féminine et de la violence masculine, et entériner une vision du genre et de la sexualité qui fait des hommes des prédateurs sexuels et les femmes leurs victimes. Une autre raison – cette fois politique – de refuser ce débat, c'est qu'il tend à opposer et essentialiser les intérêts des femmes cisgenres (prétendument favorables aux toilettes non-mixtes) et des personnes transgenres (qui leur sont défavorables), et donc à conforter la domination masculine.

Tout comme les toilettes racialement non-mixtes de l'Afrique du Sud et des États-Unis relevaient d'une idéologie raciste, la séparation des toilettes pour homme et pour femme relève d'une idéologie sexiste. L'idéologie qui fonde les toilettes non-mixte est aussi binaire et hétéro-normée. Elle suppose que chacun·e peut facilement s'identifier

¹⁴ Jacques Lacan parle de « ségrégation urinaire » (voir Lina VELEZ, « La ségrégation », *Psychanalyse*, vol.2, n°2, 2010, p. 73-79).

¹⁵ Pour un argumentaire en ce sens, voir Sheila JEFFREYS, « The politics of the toilet: A feminist response to the campaign to 'degender' a women's space », *Women's Studies International Forum*, n°45, 2014, p. 42-5.

¹⁶ Cette position est défendue par exemple par Burlette CARTER W., « Sexism in the "Bathroom Debates": How Bathrooms Really Became Separated By Sex », *Yale Law & Policy Review*, vol.37, n°1, 2018, p. 227-297.

comme homme ou femme et être accepté-e comme tel-le, et que le désir (et la violence qui l'accompagne) est nécessairement hétérosexuel. Or, d'une part la violence sexuelle peut s'exercer dans des toilettes pour hommes, ceux-ci n'étant pas à l'abri du viol ; d'autre part, les personnes transgenres ou dont l'apparence ne s'inscrit pas clairement dans la binarité du genre peuvent rencontrer de graves difficultés à fréquenter des toilettes non-mixtes, qui comptent parmi les lieux où s'exerce la violence à leur rencontre.

Les toilettes non-mixtes posent aussi problème aux mères qui veulent conduire leur petit garçon aux toilettes, ou (c'est plus rare) des pères avec leur petite fille. A partir de quel âge une petite fille est-elle malvue, mal à l'aise ou en danger, dans des toilettes pour hommes ? Des solutions existent à ces problèmes, avec des toilettes réservées aux personnes transgenres ou aux familles. Mais ne serait-il pas plus simple de mettre en place des toilettes mixtes, qui ne font pas du genre un enjeu ? Celles-ci sont de fait de plus en plus fréquentes.

Le critère du handicap vient quelquefois compliquer ce schéma binaire. Il est évidemment heureux que les personnes handicapées se voient garantir un accès aux toilettes publiques, mais cela se fait souvent par l'ajout d'un troisième terme aux toilettes non-mixtes. Il y a les toilettes pour hommes, celles pour femmes, et celles pour personnes handicapées, comme si elles constituaient un troisième genre, ou plutôt comme si elles n'avaient ni genre ni sexualité.



Fig. 6 : Logo type indiquant les toilettes pour femmes et pour hommes¹⁷. La robe en trapèze conduit à modifier légèrement la silhouette du corps standard : les épaules de la femme sont plus étroites, ses jambes plus fines, et elle tient ses bras écartés de son corps.

Une dernière question mérite d'être évoquée : celle des logos employés pour distinguer les toilettes des hommes et celles des femmes. Le plus souvent, on trouve deux silhouettes (fig. 6). Le logo nous semble si évident qu'on ne le voit plus, et qu'on n'y trouve rien d'étonnant, de bizarre ou de suspect. Et pourtant...

Premièrement, il y a la forme des silhouettes. Celle de la femme s'identifie au vêtement : elle porte une robe. On reconnaît celle de l'homme... parce que c'est l'autre. Il n'est pas vraiment habillé d'un costume qui serait identifiable comme masculin : c'est en fait la même silhouette que celle de la femme, mais sans robe. Pour le dire autrement, la femme est un homme qui porte une robe. L'être humain, le sujet neutre et universel, est un homme, et ce n'est pas en mettant une majuscule au mot Homme qu'on résout la question. On retrouve une règle de la langue française, qui prétend exprimer la neutralité par l'emploi du masculin : un docteur peut aussi bien être une femme qu'un homme, mais la langue suggère, et ce n'est pas sans conséquences (pensons à l'orientation des enfants), que c'est plus rare ou moins naturel.

Deuxièmement, et plus fondamentalement, ce logo n'évoque en rien les toilettes elles-mêmes, ni ce qu'on y fait, ni ce qui s'y trouve. Il montre un corps masculin et un corps féminin séparés par une paroi. Si on enlève la cloison et la robe, qu'on entoure les deux silhouettes d'un carré et qu'on ajoute une petite flèche vers le haut, apparaît le logo d'un ascenseur. La figuration de la différenciation et la séparation des genres semble suffire pour indiquer les toilettes, comme si c'en était l'élément le plus signifiant, le plus caractéristique. Le logo ne représente pas les toilettes, mais la non-mixité. Il pourrait aussi bien désigner une école où garçons et filles sont séparés. On mesure là à quel point la non-mixité des toilettes a été essentialisée, naturalisée et fétichisée, et on comprend comme il est difficile de la remettre en cause.

Le problème du logo peut sembler anodin par rapport aux violences dont il a été question, mais celles-ci sont fondées sur un ordre symbolique, et elles trouvent donc leur source dans des systèmes de représentations (cf. l'exemple de la langue), dont ces logos participent. Analyser ceux-ci n'est pas un mince enjeu. Les toilettes non-mixtes ne sont pas seulement la manifestation d'une idéologie sexiste et le lieu d'exercice d'une violence matérielle et symbolique : elles en sont aussi le véhicule. Les toilettes et leurs logos donnent une leçon à leurs usagè-res.. Le sociologue Erving Goffmann notait en 1977 : « la ségrégation dans les toilettes est

¹⁷ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Toilets_unisex.svg

présentée comme une conséquence naturelle de la différence entre les classes de sexe [*ce qu'on appellerait aujourd'hui les genres, nda*], alors qu'il s'agit plutôt d'un moyen d'honorer, voire de produire, cette différence »¹⁸. Toutefois, la norme laisse la place à sa transgression : c'est parce que l'ordre hétérosexuel impose des toilettes non-mixtes qu'il offre des lieux de rencontre potentiels aux homosexuels.

Montrer que ce que l'on considère comme allant de soi n'est pas une évidence, que ce que l'on tient pour anodin possède une signification et une importance, que ce que l'on prend pour naturel relève d'une construction, que ce qu'on pense avoir toujours été a en fait une histoire : voilà à quoi servent les sciences sociales. Ce faisant, elles suggèrent que les choses pourraient être autrement, et possèdent une dimension émancipatrice. Faire une géographie des toilettes, c'est rendre visible l'idéologie et les rapports de pouvoir dont elles sont le produit et qu'elles participent à reproduire, rendre possible leur contestation et ouvrir des perspectives pour qu'une place plus juste soit faite à tous les corps. Par



Fig. 7 : Logo conçu par l'artiste Peregrine Honig pour le 21c Museum Hotel de Durham, 2016¹⁹. Il s'agit certes d'affirmer que ces toilettes sont mixtes et que les personnes transgenres y sont bienvenues, mais surtout de refuser que l'identité de genre constitue un enjeu quand il s'agit aller aux toilettes, et sans doute plus généralement.

exemple en promouvant des toilettes unisexes (fig. 7). Ou en se débarrassant de l'embarras, et - puisque la réalité sociale est pour partie faite de mots - en osant, dans un article scientifique consacré aux toilettes, écrire le mot merde.

Références bibliographiques

- **Dara BLUMENTHAL**, *Little Vast Rooms of Undoing: Exploring Identity and Embodiment Through Public Toilet Spaces*, Londres, Rowman & Littlefield International, 2014.
- **Kath BROWNE**, « Genderism and the Bathroom Problem: (re)materialising Sexed Sites, (re)creating Sexed Bodies », *Gender, Place & Culture*, vol.11, n°3, 2004, p. 331–346.
- **Sheila L. CAVANAGH**, *Queering Bathrooms: Gender, Sexuality, and the Hygienic Imagination*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 2010.
- **Julien DAMON**, 2010, « Les toilettes publiques. Un droit social à aménager en milieu urbain », dans Julien DAMON, *Questions sociales et questions urbaines*, Paris, PUF, p. 303-322.
- **Olga GERSHENSON et Barbara PENNER** (dir.), *Ladies and Gents: Public Toilets and Gender*, Philadelphia, Temple Univ. Press, 2009.
- **Clara GREED**, *Inclusive Urban Design: Public Toilets*, Londres, Routledge, 2007.
- **Roger-Henri GUERRAND**, *Les Lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 2009 (1^{ère} éd. 1985).
- **Laud HUMPHREYS**, *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte, 2007 (1^{ère} éd. 1970).
- **Harvey MOLOTOCH et Laura NORÉN** (dir.), *Toilet: Public Restrooms and the Politics of Sharing*, New York, New York Univ. Press, 2010.
- **Barbara PENNERS**, *Bathroom*, Londres, Reaktion Books, 2013.
- **Jenny SLATER, Charlotte JONES et Lisa PROCTER**, « School toilets: queer, disabled bodies and gendered lessons of embodiment », *Gender and Education*, vol.30, n°8, 2018, p. 951-965.

¹⁸ Erving GOFFMAN, « The Arrangement between the Sexes », *Theory and Society*, vol.4, n°3, 1977, p. 316.

¹⁹ <https://www.21cmuseumhotels.com/museum/exhibit/we-dont-care/>

LE CORPS ET LA GÉOGRAPHIE

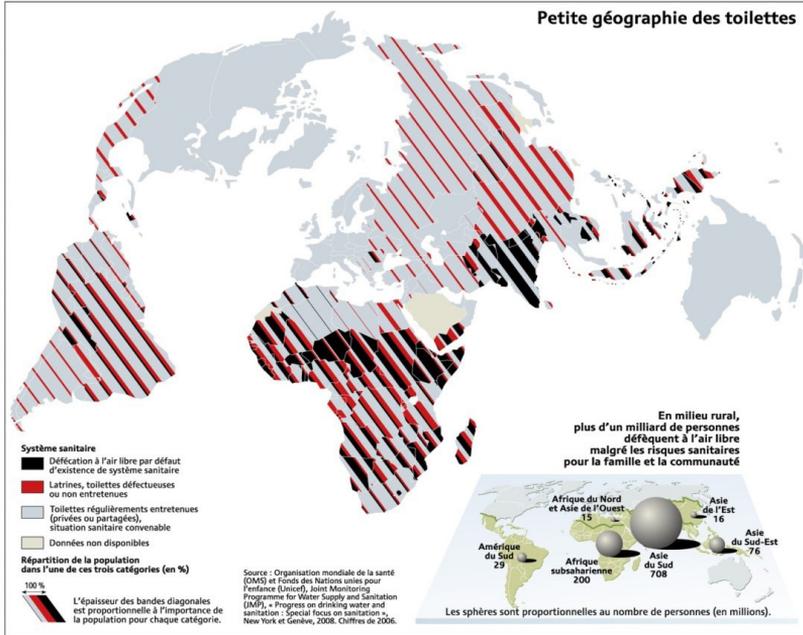


Fig. 1 : Géographie mondiale des toilettes, carte de Philippe Rekacewicz pour *Le Monde diplomatique*, 2010. L'accès aux toilettes est directement corrélé au niveau de vie et au degré d'urbanisation. Le titre de la carte donne l'impression que son auteur s'excuse d'évoquer un sujet aussi frivole : pourquoi cette géographie serait-elle « petite » ?

ÉCHELLES DE LA GLOBALISATION DES VILLES

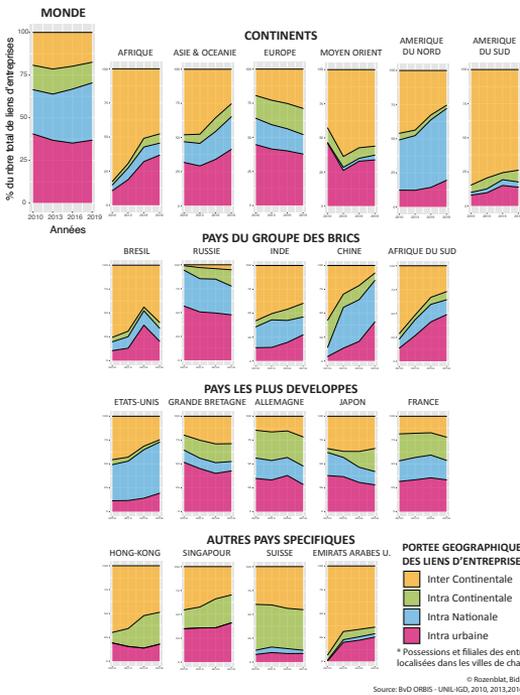


Fig. 3 : Evolution des portées géographiques des liens des entreprises multinationales des villes (2010-2019). © Rozenblat, Bida, 2021. Tous droits réservés.